Archives parlementaires

Discours de l'orateur de la députation de la commune et de la société populaire d'Ervy (Aube), qui témoignent leur joie sur la découverte de l'atroce conspiration qui vient d'être déjouée, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de l'orateur de la députation de la commune et de la société populaire d'Ervy (Aube), qui témoignent leur joie sur la découverte de l'atroce conspiration qui vient d'être déjouée, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 336-337;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20454_t1_0336_0000_13

Fichier pdf généré le 23/01/2023

quels nous sommes fiers de compter le neuvième de notre petite population. Ces états consistent d'abord, en 52 marcs d'argenterie, 400 livres de cuivre et trois milliers de fer ; celui des dons offerts à la patrie pour le soulagement de nos frères consiste en 126 chemises, 23 paires de bas, cinq paires de souliers, 2 mouchoirs, un paire de guêtres, 2 vestes, 2 culottes, un habit, 2 paires de draps, un gros paquet de charpie, et un paquet de compresses.

Daignez agréer, Législateurs, ce faible hommage adapté à nos moyens, et non calculé sur nos cœurs; restez à votre poste; anéantissez toutes les factions, étouffez tous les complots, conjurez tous les orages, réduisez nos ennemis extérieurs, et alors revenez dans vos foyers, parmi nous, pour recevoir notre amitié, notre reconnaissance, pour être témoins de notre bonheur, qui est votre ouvrage, pour jouir avec nous du spectacle sublime et touchant de la France devenue une seule famille, délivrée de toutes les entraves contre la raison et la nature, profitant des avantages immenses de son site et de son sol, de la France, en un mot, de monarchie quelle étoit (O souvenir affreux !), transformée en République une et indivisible ; Quelle délicieuse perspective !

Vive la République, Vive la Montagne.

18

Les juges du tribunal de commerce du département de Paris félicitent la Convention nationale sur la découverte du plus infernal complot, sur les mesures vigoureuses prises par elle, et sur la punition prompte des coupables.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation. Citoyens représentants.

Les membres du Tribunal de commerce du département de Paris viennent dans votre sein joindre leurs félicitations à celles de tous les vrais patriotes. Grâces vous soient rendues, Citoyens représentans ; vous avez encore une fois sauvé la République du plus infernal complot, et nous voyons luire sur la France, le présage certain de la félicité que nous devons attendre de la Révolution. La tête des coupables est tombée sous le glaive de la loy.

Ainsy périssent tous les traîtres ; que leur supplice soit un monument éternel de la justice d'un peuple souverain, dont les droits sont impérissables. Qu'ils sachent enfin, ces insensés, qui dans leur délire osent encore espérer une contre-révolution, qu'ils sachent qu'elle est de toute impossibilité ; que le génie de la liberté plane sur toute la république. Il la garantira sans relache des vains projets de l'aristocratie. Qu'ils sachent, ces intriguants audacieux qui foulent aux pieds les droits sacrés du peuple pour assouvir leur folle ambition, que le règne de la vertu et de la raison est arrivé ! Qu'ils sachent, ces tyrans coalisés, que ni leur or, ni les bras de leurs esclaves ne prévaudront, jamais contre la justice et la liberté qu'à résolues le peuple français.

Oui nous l'aurons, Citoyens représentans, nous l'aurons cette sublime liberté. Vos efforts soutenus, notre entière confiance en la sagesse de vos décrets, et la vaillance de nos armées, déjoueront les trames perfides de nos ennemis. Tout français reconnoîtra enfin que ce n'est qu'en se ralliant autour de ses représentants qu'il peut espérer d'être heureux, et que le despotisme et l'anarchie sont la source de tous les maux (1).

19

Le citoyen Gérardy, fondé de pouvoirs du citoyen Candale, félicite la Convention nationale sur les importans travaux, et il offre, pour le citoyen Foix-Candale, ancien militaire à Metz, l'abandon de la pension de retraite de 680 liv., jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des finances (2).

20

La commune et la société populaire d'Ervy, département de l'Aube, témoignent leur joie sur la découverte de l'atroce conspiration qui vient d'être déjouée. « Parlez, disent-ils, et nous répandrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang plutôt que de rentrer dans l'esclavage. »

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Nous vous avons témoigné notre reconnaissance de vos sublimes travaux en vous annonçant notre zèle pour le maintien de la République une et indivisible.

La conspiration atroce de l'infâme Hébert et de ses complices qui étoit sur le point d'éclater, nous a fait frémir. Mais votre autorité vigilante l'a découverte. Vous l'avez déjouée et presque aussitôt les têtes des principaux conjurés sont tombées sous le glaive vengeur de la justice nationale. Grâces immortelles vous soient rendues. C'est la suite de vos infatigables travaux, et il étoit réservé à vos destinées d'être les sauveurs de la République après en avoir été les fondateurs.

Partagez aujourd'hui notre joie, intrépides Montagnards, vous sur qui repose le salut de la Patrie. Continuez de faire trembler les traîtres, les despotes et les tyrans. Soyez toujours dignes du peuple que vous représentez. Vous avez notre confiance. Parlez et nous répandrons jusques à la dernière goutte de notre sang, plutôt que de rentrer dans l'esclavage. Que la Sainte Montagne soit toujours un rocher inaccessible aux efforts de la tyrannie, et le calme des ondes salutaires qui arrosera son pied après

(1) *P.V.*, XXXIV, 123.

(1) C. 298, pl. 1034, p. 16. Signé : LADAME *(juge)*. MINIEZ *(juge)*, THIÉRARD *(juge)*, GUÉROULT *(juge)*, LAURENT *(suppléant)*.

(2) *P.V.*, XXXIV, 123-24. *B*[in], 11 germ. (suppl[t]).

(3) *P.V.*, XXXIV, 124.

Persée BY: creative commons

la tempête et l'orage réfléchira sur nous le bonheur. Vous aurez été inébranlables, vous aurez été la terreur des conspirateurs et des méchants. Vos vertus feront leur honte et leur désespoir et toujours avec vous, nous crierons dans l'enthousiasme de la reconnaissance et de la Liberté. Vive, Vive la Montagne, Vive la Convention, Vive la République une et indivisible et impérissable (1).

CADOT, BARBUAT.

21

La commune, le comité de surveillance et la société populaire du Port-au-Pecq, département de Seine-et-Oise, témoignent leur reconnoissance sur la sollicitude tendre, et la vigilance active qu'a montrées la Convention nationale, en dévoilant le plus atroce des complots, ourdi par une faction scélérate, qui se couvroit du masque du patriotisme. Ils invitent la Convention nationale à rester à son poste, jusqu'à ce qu'elle soit assurée qu'il n'existe plus un seul ennemi intérieur, et que ceux extérieurs soient entièrement réduits et impuissans.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Chaque jour vous acquérez de nouveaux droits à la reconnoissance nationale et chaque jour vous justifiez le choix que le peuple français a fait de vous pour lui donner un gouvernement républicain assis sur les principes sacrés de la Liberté, l'Egalité et de la Fraternité.

Votre tendre sollicitude et votre vigilance toujours active viennent encore de dévoiler le plus atroce des complots ourdis par une faction scélérate que nulles expressions ne peuvent même caractériser, par cette faction qui se couvroit depuis si longtemps du masque le plus spécieux du patriotisme et qui n'a point eu d'horreur d'aiguiser à son ombre le fatal poignard destiné à être plongé dans votre sein et celui d'un peuple généreux si cruellement séduit par un voile aussi trompeur. Mais qu'ils tremblent les conspirateurs de toute espèce. Autant le peuple français est brave et généreux, autant il se fait un devoir d'être juste et sévère.

Périssent donc tous les tyrans et les traîtres sous quelque forme qu'ils puissent exister ; que leurs têtes tombent sous le glaive de la loi ? S'il étoit possible d'ajouter à leur supplice une autre peine que la mort ; qui la mérite mieux que ces lâches intrigants et dénaturés qui, redevables de leur existence à notre Révolution qui les a retirés de la poussière, osent les premiers tenter de l'ébranler et la renverser par les moyens les plus odieux.

Organes de notre volonté, exprimez-là toujours librement pour affermir notre bonheur, et s'il pouvait encore exister des monstres capables de l'entraver, semblables à un frêle vaisseau que des vagues impétueuses jettent sur le rocher qui le brise, ils éprouveront le même sort contre la sainte Montagne qui ne cessera jamais d'être notre point de ralliement au premier son de votre voix qui nous annoncera que la liberté est menacée, nous vollerons autour de vous avec nos frères de Paris pour leur servir de remparts jusqu'à ce que nous soyons assurés de notre triomphe ou que nous ayons péri en vous défendant. .

Le salut de la Patrie vous prescrivant de plus en plus le devoir impérieux de ne pas abandonner son gouvernail, restez au poste que vous occupez si dignement jusqu'à ce que vous soyez assurés qu'il n'existe plus un seul ennemi intérieur de la République et que ceux extérieurs soient entièrement réduits et impuissants. Alors la nation vous donnera des successeurs pour vous rappeler au sein de vos familles vous délasser de vos fatigues honorables et y jouir paisiblement du bonheur que vous nous préparez.

Tel est le vœu de la commune, du Comité de surveillance révolutionnaire et société populaire du Port-au-Pecq dont nous sommes les organes et qui n'ont d'autre ambition que de voir affermir la Liberté et de pouvoir dire en expirant pour sa défense : Vive la République une et indivisible, Vive la Montagne (1).

22

La société populaire de Montlhéry, le comité de surveillance de la commune, et la commune de Montlhéry, expriment leur indignation sur l'horrible complot que des scélérats avoient tramé pour renverser le temple de la liberté : ils jurent de surveiller, dans leur commune, tous les intrigans ; de défendre la Convention nationale, d'être fidèles à leurs sermens, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour maintenir la liberté, l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Le c^n BLAIN, orateur de la députation (pour la commune). Citoyens législateurs,

La commune de Montlhéry pendant que vous vous occupez des moyens de faire triompher la République de tous ses ennemis, votre comité de Salut public étonnoit l'Europe par l'énergie des mesures qu'il déployoit. Le crime veilloit. Des parricides conspiroient contre la liberté du peuple françois, scélérats d'autant plus dangereux qu'ils avoient usurpé le titre de patriotes, mais le génie de la Liberté veilloit aussi pour nous, le crime a été découvert, les coupables ont été poursuivis jusque dans votre sein.

Législateurs, c'est cette sévère justice qui ralliera toujours le peuple français autour de la Convention ; des traîtres peuvent s'introduire au milieu de vous, mais la république est impé-

(1) C. 299, pl. 1047, p. 44. Les députés sont CADOT et BARBUAT qui ont signé l'adresse.
(2) *P.V.*, XXXIV. 124. *M.U.*, XXXVIII, 203.

(1) C. 299, pl. 1047, p. 54. Signé : PERROT, PETIT, DUBRAY *(présid.)*, DELANNOY *(secrét.)*, FOREST *(secrét.)*.
(2) *P.V.*, XXXIV, 124. *Mon.*, XX, 48 ; *J. univ.*, n° 1584 ; *M.U.*, XXXVIII, 203.